

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ ET CRITÈRES DE SÉLECTION POUR LE POSTE DE DIRECTRICE DES ÉTUDES - DIRECTEUR DES ÉTUDES

La nature de l'emploi

Sous l'autorité du directeur général, la directrice ou le directeur des études est responsable de la gestion et du développement de l'ensemble des programmes d'études et de l'ensemble des services, des ressources et des activités reliées à l'apprentissage et à l'enseignement. Elle ou il dirige les services qui couvrent les champs d'activité suivants : les programmes d'études, le cheminement scolaire des étudiants, les ressources à l'enseignement, le soutien à la pédagogie et à la réussite, le développement pédagogique, la coopération et le développement international. Elle ou il préside la commission des études et l'assemblée des coordonnateurs de département et est membre du conseil d'administration. Elle ou il exerce une fonction de représentation interne et externe et contribue au rayonnement du Cégep.

Le profil de la personne recherchée (critères de sélection)

La personne recherchée place la qualité de l'enseignement et la réussite des étudiants au premier rang de ses préoccupations. Elle assure la promotion et favorise le partage par le milieu des valeurs et objectifs institutionnels inscrits au Plan stratégique du collège. Elle exerce un leadership favorisant la participation et la collaboration. Agent de changement et de développement, elle fait preuve de vision quant aux besoins pédagogiques, elle encourage la créativité, l'innovation et l'engagement. Son autonomie, sa capacité de travailler en équipe, ses habiletés de communicateur et de rassembleur, son sens de l'équité, son écoute active et son ouverture d'esprit sont des qualités essentielles à sa fonction. Elle démontre une grande capacité de travail, de prise de décision et de résistance à la tension. Elle possède des habiletés en résolution de problèmes et de conflits dans le respect des personnes. Elle possède une bonne connaissance des outils informatiques habituels.

Les exigences (conditions d'éligibilité)

- Une scolarité de deuxième cycle de préférence
- Une bonne connaissance du milieu collégial et des enjeux actuels du réseau collégial. À cet égard, un minimum de huit (8) années d'expérience pertinente est requis, dont trois (3) années de préférence à un poste de cadre à la gestion pédagogique.
- Très bonne maîtrise de la langue française.